CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 3 fast mail..... 7:40 a m
No 1 fast mail..... 7:10 p m
No 5 limited..... 8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté. 8:55 a m
No 9 Dimanche excursion 9:30 p m

DÉPART.

No 6 fast mail..... 7:55 a m
No 4 limited.....11:15 a m
No 2 fast mail..... 7:45 p m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 4:00 p m
No 10 Dimanche excursion, 8:05 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 23 local mail.....10:00 p m
No 3 Chicago limited..... 7:35 p m
No 3 Louisville and Cincinnati limited..... 7:35 p m
No 1 fast mail..... 9:45 a m
No 1 Louisville & Cincinnati 8:45 a m
Northern Express..... 9:00 a m

DÉPART.

No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Chicago limited..... 9:25 a m
No 4 Louisville & Cincinnati limited..... 9:25 a m
No 2 fast mail..... 7:45 p m
No 2 Louisville & Cincinnati 7.45 p m
Northern Express..... 4:40 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 5:50 p m
Bayou Sara accommodat'n 10:00 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 8:40 a m
Bayou Sara accommodat'n 4:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique expres... 6:25 p m
California express..... 7:55 a m
Central express spécial..... 6:25 p m

DEPART.

Texas et Mexique express. 8:50 a m
California express..... 8:40 p m
Central express spécial.....10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Port Allen Local.....—.....11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:50 a m

DEPART.

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 9:20 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7..... 8:05 a m

DEPART.

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p

DEPART.

No 10.....8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach.....10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA

CUMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital..... $ 500,000 00
Actif..... 1,148,924 41
Surplus net..... 310,910 02

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON
Pertes payées depuis l'organisation..... $4,613,509 79
28 jan—1an

ASSURANCES.

Trente-Troisième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

GERMANIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1899

Primes d'incendies	$172,221 97	
Primes maritimes	326 44	
Primes des rivières	371 78	
	$172,920 19	
A ajouter: Primes nos acquises	78,409 26	
Total		$251,329 45
A ajouter: Profits et pertes	20,195 70	
Intérêt	13,364 31	
	$33,560 01	
Moins salaires et dépenses générales	22 843 85	
		$10,716 16
Total		$262,045 61
Moins: Pertes payées—		
Sur risques de feu	$100,845 04	
Sur risques maritimes	30 76	
Sur risques de rivières	34 88	
Réassurances	35,027 52	
Primes remises	38,803 68	
Commissions	16,474 50	
Taxes, licenses, et dépenses du Board of Underwriters	4,945 89	
		$196,162 27
		$65,883 34

ACTIF.

Primes en voie de collection	17,606 96
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	154,119 00
Stocks de banques, et autres	34,625 00
Propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	500 00
Argent comptant et en banque	2,032 38
	$278,883 34

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	46,810 84
Réserve pour pertes non payées	11,072 50
Dividende, 4 0/0 maintenant payable	8,000 00
Fonds de surplus	13,000 00
	$278,883 34

Cet exposé est une copie juste et correcte des états de la compagnie.

JACOB HASSINGER, Président
J. EDMOND MERILH, Vice-Prés'dent.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle Orléans, Lne., ce 27me jour de janvier 1900.

GEO. C. WALSHE, Notaire Public.
(SCEAU)
28 jan—1m

Dix Septième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

NOUVELLE-ORLEANS, 26 Janvier 1900.

Conformément aux exigences de sa charte et des lois de l'Etat de la Louisiane, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1899:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie		$420,255 59
Surrisques de rivières		5,586 75
Sur risques de mer		2,670 19
		$437,512 53
A déduire—		
Primes remises	$54,382 98	
Réassurances	35,926 31	
		90,309 29
		$347,203 24
Débours		
Pertes payées sur incendies de cette année et des années précédentes	$246,556 42	
Pertes payées sur rivières	208 45	
Pertes payées sur mer	2,391 96	
Commissions	71,082 36	
Taxes et licences	15,529 02	
Association des Underwriters	4,430 60	
Dépenses générales et d'agence, moins l'intérêt	34,423 31	
		374,622 12
Moins		$27,418 88

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	$ 38,554 23
$72,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 109	78,480 00
$100 000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 109	109,000 00
$97,100 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 218	211,678 00
$4 000 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (Numéros tirés) à 255	1,020 00
Prêts sur demande garantis par collatéraux	3,600 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, et 12 Bank Place, Nlle-Orléans	35,000 00
Primes en cours de perception	58,847 38
Meubles, installations, coffre-fort, etc	2,000 00
	$538,554 61

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non déterminés de 1899 (augmentation de $34,337 40 au-dessus de la réserve de l'année dernière	186,459 39
Fonds de réserve et de surplus, décembre 1899	14,479 97
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	35,732 81
Dividendes non réclamés	362 00
Comptes non payés de décembre 1899	1,520 44
	$538,554 61

Le tableau ci dessus est une vraie et correcte relation des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi le 27ème jour de janvier 1900,

Signé: CHAS. J. THEARD, Notaire Public.

31 janv—1m—Mar Jeu Dim

Pilules Régularisantes

—DU—

DR J. B. PEREZ

Pour les Femmes.

Le plus sûr remède pour toutes les irrégularités féminines. Vendues par tous les pharmaciens. Bureau, 714 N. Remparis, en face de la Place Congo. 6 jan—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

La Compagnie publie le tableau suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1899.

Sur risques de feu	$147,441 57	
Sur risques de mer	3,587 19	
Sur risques de rivière	2,750 46	
		$153,779 22
A ajouter— Primes non acquises de 1898, maintenant dues		62,016 88
		$215,796 10
A ajouter— Intérêt	$1 737 39	
Loyer	8,352 50	
Profits et pertes	3,924 13	
		14,014 02
		$229,810 12
Déduire: Pertes payées— Sur risques de feu	$89,822 59	
Sur risques de marine	8,948 11	
Sur risques de rivière	389 99	
	$99,160 69	
Primes retournées	23,070 44	
Réassurances	5,353 27	
Commissions	20,394 24	
Dépenses générales et d'agence	24,524 09	
Taxes et licences	6,659 23	
		$179,161 96
		$50,648 16
Réservé pour risques non acquis de 1899	$58,315 59	
Réservé pour pertes non ajustées non payées	18,891 53	
Pertes		26,558 96
	$77,207 12	$77,207 12

ACTIF.

Billets à recevoir	$ 7,707 84
Billets garantis sur nantissement	17,168 74
Primes en voie de collection	27,227 85
Comptant en main	4,954 03
Propriété foncière	124,488 86
Loyers dus	728 00
6 actions French Opera Ass'n Ltd., à 60	360 00
7 actions de la Provident Saving Bank à 93	651 00
50 actions de la Citizens Bank au pair	5,000 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane à 110	3,300 00
22,100 Bons à prime à 219	48,399 00
10 Caddo Levee Bonds à 114	11,400 00
Meubles de bureau	2,400 00
	$283,785 32

PASSIF

Fonds capital	$200,000 00	
Risques non acquis de 1899	58,315 59	
Pertes non ajustées et non payées	18,891 53	
Dividendes non réclamés	941 48	
Pertes		24,363 18
	$2,8,148 50	$278,148 50

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, janvier 1900.

(Signé.) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 29me jour de janvier 1900.

(Signé.) CHAS. T. SONIAT, Notaire
30 jan—

Vingt-huitième Etat Annuel de la Situation de la Compagnie d'Assurances

TEUTONIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte la compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1899:

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$532,062 27
Sur risques de mer		26,087 77
Sur risques de rivière		8,885 77
		$567,035 81
A déduire—		
Pertes de feu payées	$226,265 30	
Pertes de mer payées	16,705 78	
Pertes de rivière payées	1,581 51	
Primes remboursées	84,936 33	
Réassurances	78,945 33	
Commissions	77,350 01	
Taxes et licences	9,848 80	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	35,684 98	
	$531,326 04	
Pertes non payées	15,135 00	$546,461 04
Profit		$20,574 77

ACTIF.

Comptant en banque	$ 53,029 66
250,000 bons 4 pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	275,000 00
160,000 bons d'Etat de la Louisiane	176,000 00
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis	57,000 00
20,000 bons à prime de la Nlle-Orléans	43,600 00
100 actions de la banque du Canal	12,900 00
25 actions de la Banque Nationale Germania	2,600 00
10 actions de la Banque d'Epargnes Provident	930 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau) 217 rue Camp	40,000 00
Primes en cours de collection	66,907 27
	—$727,966 93

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00	
Surplus	221,314 12	
Réservé pour primes non expirées	228,032 81	
Dividendes non payés	13,485 00	
Pertes non payées	15,135 00	
		—$727,966 93

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.

ALBERT P. NOLL, Président.
SAMUEL HYMAN, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné, notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de janvier 1900.

JEFF. C. WENCK, Notaire Public

DIRECTEURS POUR 1900.

J. B. Camors.	Nich. Maillie,
Adolph Dumser.	C. H. Miller,
Félix Ernst,	Albert P. Noll,
E. E. Gogreve.	Frank Roder,
Samuel Hyman,	F. Raquet,
F. Jahncke,	Wm B. Schmidt,
George Jurgens,	H. Schulze,
Julius Keifer,	C. H Schenck,
J. H. Keller,	A. Socola,
Isaac Levy,	Hy Thoele

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

AGREABLE COTTAGE

Dans le Quatrième District,

No 1315 rue Sixième, entre les rues Coliseé et Chestnut.

Succession de John Young et Elisabeth Peter Young, sa femme.

No 60,010—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur. MERCREDI, le 21 mars 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé le 9 février 1900, au compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième district de cette ville (anciennement Cité de Lafayette) dans l'îlet désigné par le No 8 sur le plan du Faubourg Livaudais maintenant îlet 185, nouveau plan de la ville, borné par les rues Sixième, Coliseé, Washington ou Cinquième et Chestnut, lequel dit lot est désigné par le No 4, sur un plan dressé par L. H. Pilié et Communy, daté le 3 janvier 1835, déposé en l'étude de Wm Boswell, notaire le 23 avril 1835 et mesurant 27 pieds 9 pouces de face sur la rue Sixième, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé d'une partie des lots originaux 17 et 18 dudit îlet d'après le plan original dudit Faubourg

Les améliorations comprennent un agréable cottage à toit ardoisé, retiré de la rue, avec une jolie barrière en grillage sur la façade, galerie sur le devant, 6 chambres, citerne, hangar dans le fond latrine, hangar, etc.

Termes et conditions—Comptant l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat et de ville de 1900, de même que l'acte de vente et les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis et de déposer 10 pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, ledit acte de vente devant être passé pardevant F. D. Craribonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. J. Peters avocat.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Payante

Dans le Second et Troisième District.

No 916 RUE VILLERÉ, entre Dumaine et St-Philippe,

Joli Cottage élevé de terre.

Nos 1824-1826 RUE DAUPHINE, entre Esplanade et Kerlerec,

Belle maison a deux corps de logis.

No 1121 RUE KERLEREC, entre Remparts et St-Claude.

Cottage à un étage avec attic

Les propriétés ci-dessus sont situées dans de bonnes localités avec les Ecoles, Eglises, Marchés, Chars et toutes les autres commodités à portée de la main.

Succession de Louise Curta.

No 61,154—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune.

MERCREDI 21 FEVRIER 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 Rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne.

En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 janvier 1900 les propriétés ci après décrites pour le compte de la susdite succession, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, St Philippe, Dumaine et Marais lequel dit lot mesure 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Villeré, sur 80 pieds de profondeur. D'après un croquis et certificat fait par A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 3 juin 1884, annexé à un acte de vente par A. M. Vallée à Mme Paul Bée, passé pardevant Felix L. Dreyfous, notaire en cette ville, le 27 mai 1884, il appert que ladite propriété mesure en réalité 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la rue Villeré, sur une profondeur de 61 pieds 1 pouce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre, ayant 6 chambres et cabinet, une bâtisse à un étage à carrière, citerne, lieux d'aisance, etc., connu sous le numéro municipal 916 rue Villeré.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, St. Claude, Colombus et Rempart, mesurant, en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pilié et Depouilly, le 15 juin 1865 annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquié, alors notaire en cette ville ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No 157 borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade, désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884 lequel lot de terre mesure conformément au devis 42 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon, ensuite 4 pieds 9 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon; ensuite 37 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur représentant la propriété de C Soniat du Fossat. Ledit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, galerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, chambre à bain, etc., de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, où un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en ses billets à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité de non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, remboursement des primes non expirées des assurances et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en dessus et en plus le montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1900. Les acquéreurs devront faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres de l'Interval Revenue des Etats Unis, par devant Jules F Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jérôme Meunier, avocat.
20 jan—20 24 31 - fev 7 14 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Young et Elizabeth Peter Young, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, JEUDI, 1er mars 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au No 1315 rue Sixième, entre Coliseé et Chestnut, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 9 février 1900, pour le compte de ladite succession, le contenu desdits lieux consistant en un lot d'effets mobiliers, meubles, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

A. J. Peters, avocat.
16 fev—16 21 25—mars 1

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Robert Bensberg.

No 61 176 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 445 rue Camp—MARDI, le 6 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 31 janvier 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique après les délais et annonces usuels la suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses etc., dans le 7ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jeannette, Short et Sixième et l'avenue Carrollton étant la plus grande partie du lot B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Simon, notaire, le 20 mars 1894; formant l'encoignure des rues Jeannette et Short et mesurant soixante cinq pieds de face à la rue Jeannette sur cent cinquante pieds en profondeur uniforme entre lignes parallèles et façade à la rue Short.

Aussi un lot de meubles de maison et piano devant être vendu à 10 heures A. M., le 6 mars sur les lieux No 8003, rue Jeannette.

Actes de vente pardevant Buss être Rouen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant.

2 fév—2 5 12 19 26 mars 3 5 6.

M. C. Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Wm J. Vason—No 54 337, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E

PAR M. C. SMITH, Encanteur—SAMEDI, le 17 mars 1900, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, par un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 13 février 1900 la propriété ci après décrite, à savoir. Tous les droits, titres, intérêts et réclamations et à deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations situés dans le Faubourg Annunciation, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, New Levee et St James étant les lots Nos Un et Deux, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 21' 8" 6" de face à la rue Tchoupitoulas sur 127' 10" 5" de profondeur entre lignes parallèles; ledit intérêt étant la moitié non divisée de l'intérêt ci-dessus. Conditions comptant; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900 et payer l'acte pardevant Fergus Kernan, N. P., incluant les timbres du revenu de l'intérieur.

14 fév—14 21 28—mars 7 14 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Helen C. Haley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 46 395—Division A—Attendu que le Dr Félix Formento et le Dr Randolph Martin ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteurs testamentaires dans la succession de feue Helen C. Haley, décédée testate; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

17 fév—17 21 28

Succession de Henri Maute.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59 471—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Berges, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

13 fév—13 17 21

Succession de Mme Charles Trouilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 52 707—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final ainsi amendé présenté par Mme Jeanne Gotteland, née Trouilly, et de Joseph Gotteland, son époux, à l'assister et l'autoriser, individuellement et collectivement comme exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

Henry Chia et al, avocat. PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 fév—10 11 19

Succession de Mme Mary Ellen Russell, veuve de John McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 58,617—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zeugel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

10 fév—10 14 19

Succession de Valentine Schmidt et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59 298—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Schmidt exécuteur testamentaire dativ et exécuteur de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

14 fev—14 19 23

Succession de William Stuart, vs John Kleis et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 36,452—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William E. Huger, liquidateur de la raison sociale de John Kleis & Cie., ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 fév—15 19 23

Succession de Ernest C. Lagarosse et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61 411—Division C—Attendu que Mme Eva Fritmann, veuve de Edmond Lagarosse, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu Ernest C. Lagarosse et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 fév—16 20 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District.

Portant le No municipal 5429 de la rue Magasins, entre la rue Octavia et l'avenue Peters.

James H. Maloney vs Joseph L. Leonard et L. M. J. Leonard, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 60,285—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 21 février 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Octavia, Camp et l'avenue Peters, désigné comme lot No 14 sur un plan annexé à un acte passé pardevant R. J. Maloney, notaire en cette ville, le 1er jour de mars 1899; ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Magasins, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robt. J. Maloney, avocat pour le plaignant.

26 janv—26—fev 2 9 16 23—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Septième District,

Coin des rues Léonidas et Hickory.

Louis V. Duffant vs Luke A. Ateman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,114—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er mars 1900 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 239 borné par les rues Monroe Léonidas, Septième, maintenant Hickory, et Cohn, lesdits lots sont désignés par les numéros Un, Deux, Trois, Quatre et Cinq, contigus l'un à l'autre, mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Hickory sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après un plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, le 1er mai 1896, annexé à un acte de dépôt fait pardevant F. Deibel, notaire, le 12 novembre 1896. Le lot No Un forme l'encoignure des rues Léonidas et Hickory.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert Legier, avocat pour le plaignant.

27 janv—27—fev 2 9 16 23—mars 1

AVIS AUX CREANCIERS.

In Re Liquidation de Dunning Medine Music Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 984—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les 10 jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par